

1. Inscriptions en première année commune (année scolaire 2019-2020)

La demande d'inscription se fait exclusivement en déposant le formulaire unique d'inscription dans l'école de sa première référence.

- Du **11** février au **1er** mars inclus : période de trois semaines pour le dépôt du formulaire unique d'inscription au terme de laquelle il sera procédé à un classement pour les écoles complètes. Durant cette période, la chronologie des demandes n'a pas d'importance.

Durant cette période, les inscriptions sont réalisées les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h ou sur rendez-vous au 065/71.87.87

- Du **2** mars au **28 avril** inclus : aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée.
- A partir du **29** avril : il est possible de continuer à s'inscrire, toujours via le dépôt du formulaire unique d'inscription. Ces demandes sont enregistrées selon l'ordre chronologique, à la suite des demandes enregistrées au cours de la période du **11** février au **1er** mars 2019.

Confirmation de l'inscription : l'inscription d'un élève en 1^{re} année commune doit être confirmée par la remise du Certificat d'études de base (CEB) obtenu à l'issue de l'enseignement primaire.

Notre établissement est ouvert à cet effet jusqu'au **4** juillet 2018 de 9h à 13h.

2. Inscriptions de la 2^{ème} à la 6^{ème} année

En juillet et en août

L'école est ouverte pour les inscriptions jusqu'au **4** juillet de 9h à 13h.

Du 16 au **23** août de 9h à 13h et du **26** au **30** août de 9h à 12h et de 13h à 15h.

Journée Portes ouvertes – samedi **2** février 2019 de 10h à 16h

La préfète des études, Véronique Simon, le proviseur, Patrick Richard, les membres des personnels et les élèves de l'Athénée ont l'honneur de vous inviter aux diverses manifestations.

Au programme :

- A 10h et à 14h : séances d'informations visant à présenter l'établissement à destination des parents des élèves de 6^{ème} primaire
- Toute la journée :
 - expositions, expériences en laboratoire, jeux concours, démonstrations sportives...

- Stand d'informations : structure de l'établissement, grilles-horaires, renseignements
- Vente de pâtisseries

Possibilité de se restaurer de 12h à 14h15 *sur réservation*. Cette dernière doit parvenir à l'Athénée *au plus tard* le *vendredi 25 janvier 2019*.

Télécharger le bon de réservation des repas sur l'actualité « Portes Ouvertes 2019 ».